BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

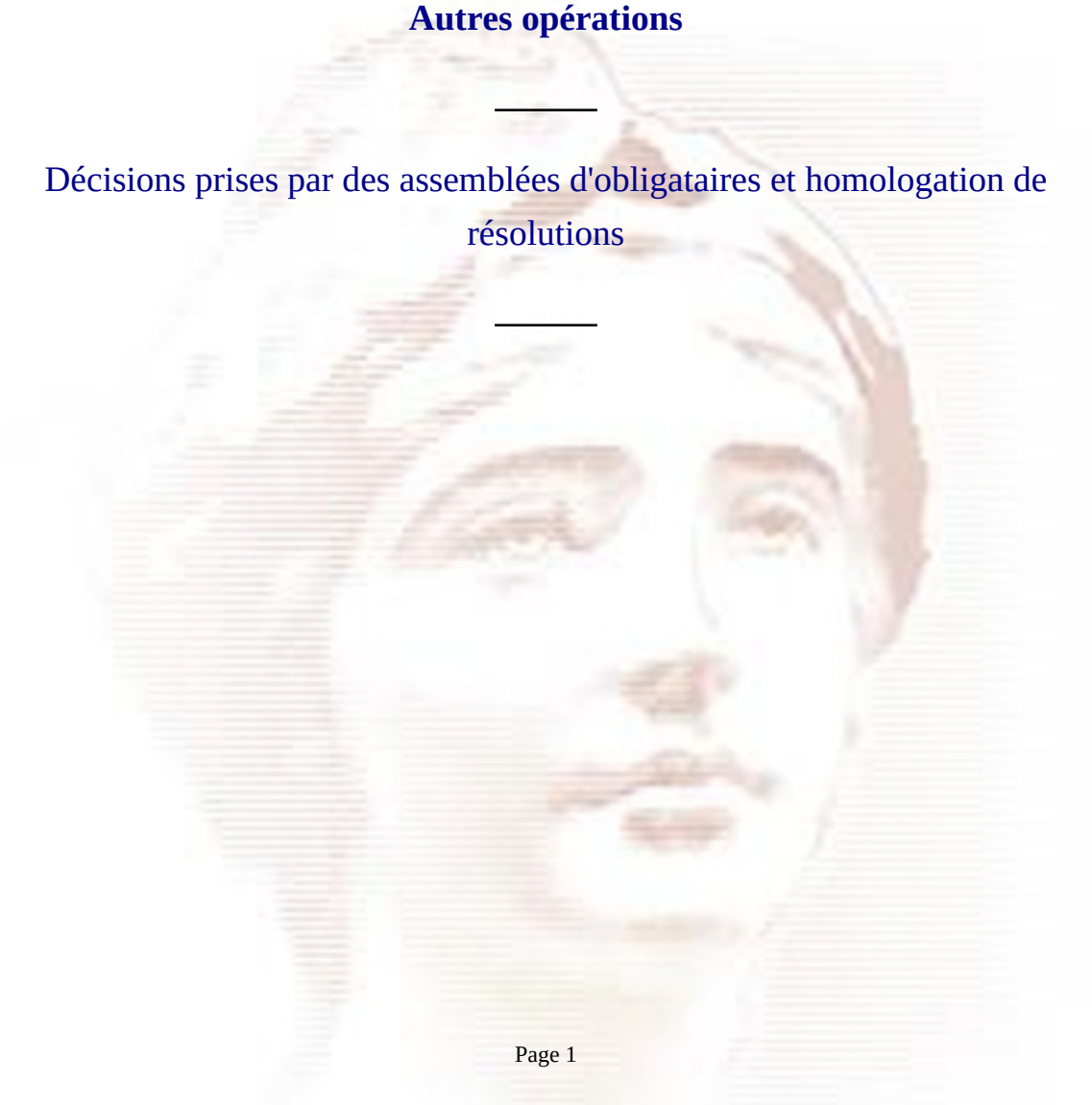
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Autres opérations

Décisions prises par des assemblées d'obligataires et homologation de résolutions



RDI-MANAGER
Société par Action Simplifiée au Capital de 10 000 €
Siège social : 2 rue Eugene Pottier, 78190 Trappes
RCS 893 574 582 Versailles

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/12/2022

L'an 2022, le 28 décembre à 15 heures. Les Associés de la société RDI-MANAGER se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire en présentiel à Chrysalead B220, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Celle-ci spécifie la rémunération du Président qui a été de zéro euro (0 €) au cours de l'exercice. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution mise voix est adoptée à l'unanimité (100 % des voix).

Deuxième résolution

L'assemblée des associés prend note de l'apport en compte courant d'associé d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-et-onze euros (282 971 €), et consent à l'unanimité à une augmentation du capital de EUREKA par incorporation du compte courant d'associé.

Troisième résolution

L'assemblée des associés prend acte de la valorisation de la société RDI-MANAGER qui s'élève à la valeur de quatre cent vingt mille euros (420 000 €). Valorisation réalisée en fin janvier 2022 par le docteur Kevin NJIFENJU, expert en finance et innovation au sein du cabinet EUREKA C.I.

Quatrième résolution

Les associés décident d'un commun accord, de l'augmentation du capital de l'associé EUREKA C.I SAS de 5 % à 20% au sein du capital de RDI-MANAGER SAS. Ceci par incorporation total de son compte courant d'associé dans le capital. Soit deux cent quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-et-onze euros (282 971 €) à incorporer dans le capital de RDI-MANAGER SAS.

Le capital social de la société passe donc de 10 000 € (dix mille euros) à 292 971 € (deux cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-et-onze euros), répartie en 292 971 actions d'une valeur de 1€ chacune, entièrement libérées.

Nouvelle table de capitalisation RDI-MANAGER

	Avant déc. 2022	Après déc. 2022
Capital social	10 000 €	292 971 €
Part A. K NJIFENJU TEMGBET	95%	80%
Part EUREKA C.I SAS	5%	20%

Cinquième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. NJIFENJU pour effectuer les formalités administratives de modification des statuts et de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.
Le gérant

Fait à Trappes, le 28/12/2022

Adolphe Kevin NJIFENJU TEMGBET Pour la SAS EUREKA C.I